

RÉFORMES À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES : ANTICIPER ET S'ADAPTER

L'entrée en vigueur en 2017 de la loi d'adaptation de la société au vieillissement s'accompagne de changements majeurs que les gestionnaires doivent s'approprier : évolution du modèle tarifaire en EHPAD, nouvelles missions des Résidences Autonomies, généralisation de la contractualisation... À travers la prise en compte de l'évolution du profil des résidents, la loi d'adaptation de la société au vieillissement a également impulsé une dynamique de restructuration des modèles actuels d'accueil et de prise en charge poussant les gestionnaires à penser autrement afin de répondre aux nouveaux besoins de la population.

Tel est le contexte vers lequel les établissements pour personnes âgées sont amenés à évoluer dans les prochains mois. Les défis à relever ne manquent

pas, les opportunités à saisir non plus ! Les établissements pour personnes âgées ont toute leur place dans un dispositif d'accompagnement de la perte d'autonomie complet et adapté à chaque situation, à chaque moment de la vie. Les gestionnaires d'établissements peuvent anticiper et adapter leur offre de prise en charge, innover, investir pour répondre aux attentes et aux besoins des publics accueillis dans un contexte budgétaire contraint qui est amené à évoluer.

Comment s'y préparer, comment y faire face, comment anticiper les évolutions ? Telles sont les questions auxquelles les différents intervenants proposeront des réponses pour permettre aux gestionnaires d'identifier les leviers d'action à mobiliser sur les territoires.

OBJECTIFS

- Appréhender les évolutions attendues en matière de réforme contractuelle et tarifaire des EHPAD et Résidences Autonomie
- S'approprier les récentes évolutions législatives et réglementaires du secteur des établissements pour personnes âgées
- Mieux comprendre l'environnement juridique encadrant l'habitat intermédiaire pour personnes âgées

CONTENU

Les grandes réformes qui vont entrer en application au 1^{er} janvier 2017

- Évolution tarifaire des EHPAD et des Résidences Autonomie (RA)
- Réforme tarifaire des sections tarifaires soins et dépendance en EHPAD
- Impacts sur la section tarifaire hébergement des EHPAD
- Mise en place du forfait autonomie des RA
- Du budget à l'EPRD (État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses)
- Réforme de la procédure budgétaire
- Généralisation de la contractualisation en EHPAD et Résidence Autonomie
- Mise en place des CPOM
- Cahier des charges CPOM

Les applications législatives et réglementaires récentes : point d'étape

- Mise en place et diffusion du tarif socle hébergement
- Les nouvelles dispositions à insérer dans les contrats de séjour
- Personne de confiance/Directives anticipées

Le nouvel environnement juridique de l'habitat intermédiaire

- Du Foyer-logement à la Résidence Autonomie
- Réforme des missions et de la réglementation des Foyers-Logements
- Restitution de l'étude FEHAP sur l'habitat intermédiaire
- Analyse de l'environnement juridique des diverses formes d'habitat pour personnes âgées (EHPA, résidences avec services, habitat partagé.....)
- S'ouvrir vers de l'habitat pour personnes âgées en dehors du code de l'action sociale et des familles
- Créations de résidences avec services
- Retours d'expériences

Prérequis

Bonne connaissance des modalités de gestion d'un établissement pour personnes âgées

 À déterminer  Paris  316 € par personne  1 jour  01 53 98 95 03  formation@fehap.fr	Janvier
	Février
	Mars
	Avril
	Mai
	Juin
	Juillet
	Août
	Septembre
	Octobre
	Novembre
	Décembre

PUBLICS

- Directeurs
- Directeurs-adjoints
- Directeurs administratifs et financiers
- Présidents et administrateurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- exposés et apports théoriques
- retours d'expériences
- échanges et mutualisation

INTERVENANTS

- Dirigeant de la FEHAP
- Conseiller technique
- Expert-comptable
- Directeur d'établissement
- Chercheur